

Séance du Conseil Municipal du jeudi 26 février 2015

L'an deux mille quinze, le jeudi vingt-six février à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 20 février 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François THOMAS.

Étaient présents : 12 Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Marie-Line BARRÉ, Danièle BAYONNETTE, Isabelle BEN, Rachel BIGNON, Christine BORTOLUSSI, Nadine CAUZETTE, Sylvain DABADIE, Didier DELORD, Éric DELUC, Georges ELGOYHEN, Jacques LASSERRE, Jean-François THOMAS.

Pouvoirs : 2 Yvette DUVIGNAU à Didier DELORD et Gérard LAMARRIGUE à Éric DELUC

Absent : 1 Jérémy LASSERRE,

Madame Isabelle BEN a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à approbation le compte rendu du 29 Janvier 2015.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1 - Vote du compte administratif et approbation du compte de gestion du budget principal :

Monsieur Éric DELUC, Premier Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2014.

- Le détail du compte administratif du budget est le suivant :

Compte Administratif 2014

	2013	2014
☐ Dépenses Fonctionnement:	353 800 €	387 270,70 €
☐ Recettes Fonctionnement:	509 424 €	587 495,11 €
☐ Résultat:	155 624 €	200 224,41 €
☐ Dépenses Investissement:	106 203 €	116 488,56 €
☐ Recettes Investissement:	114 675 €	24 607,42 €
☐ Résultat:	8 471 €	- 91 880,14 €

Monsieur Jean-François THOMAS, Maire, sort de la salle du Conseil pendant la délibération et le vote du Compte administratif.

Monsieur Éric DELUC soumet ce document au vote de l'assemblée ; il qui est approuvé à l'unanimité.

Voir en annexes :
 1 - Délibération du Compte administratif
 2 - Délibération du Compte de gestion
 3 - Délibération d'affectation du résultat

2 - Vote du compte administratif et approbation du compte de gestion du budget annexe du budget assainissement collectif :

Monsieur Éric DELUC, Premier Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2014.

- Le détail du compte administratif du budget est le suivant :

Monsieur Jean-François THOMAS, Maire, sort de la salle du Conseil pendant la délibération et le vote du Compte administratif.

Monsieur Éric DELUC soumet ce document au vote de l'assemblée ; il qui est approuvé à l'unanimité.

Voir en annexes :
 4 - Délibération du Compte administratif
 5 - Délibération du Compte de gestion
 6 - Délibération d'affectation du résultat

3 - Réunion Publique d'information sur la création du réseau d'assainissement collectif :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une réunion d'information sur la création d'un réseau d'assainissement collectif a eu lieu le mercredi 18 février 2015. Il n'y a eu qu'une fréquentation limitée mais de nombreuses questions ont été posées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un coût de raccordement de 500 € par logement. Cette recette ne sera pas incluse dans le budget de fonctionnement de façon à conserver un fond de fonctionnement pour l'assainissement.

Après une étude comparative des différentes possibilités qui ont été proposées, le Conseil Municipal décide que le mode de fonctionnement le plus approprié pour la commune est un prêt de 520 K€ sur 35 ans avec un remboursement semestriel (soit une échéance de 27908.56 € par semestre)

Le détail de l'investissement qui va être réalisé est le suivant :

Assainissement Collectif: Dépenses

OBJET Dépenses investissement	€ HT	19,6 / 20%	€ TTC
Étude du bureau d'études SETMO de Serres-Castet	9 700,00	1 940,00	11 640,00
Étude du bureau d'études SETMO de Serres-Castet Modification Plan de zonage	2 500,00	500,00	3 000,00
Travaux du réseau assainissement collectif de Viella	1 085 480,00	217 096,00	1 302 576,00
Acquisitions immobilières	14 000,00	0,00	14 000,00
Frais de Géomètre	1 600,00	313,60	1 913,60
Bureau d'Etude Maitrise d'Œuvre	44 200,00	8 840,00	53 040,00
Raccordement Electrique Poste de Relevage	1 000,00	200,00	1 200,00
Frais divers: Annonces, Publicité, etc....	1 500,00	294,00	1 794,00
Création voirie pour accès à la station d'épuration	10 000,00	2 000,00	12 000,00
Totaux :	1 169 980,00	231 183,60	1 401 163,60

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire,

Vu l'examen par la commission d'appel d'offres :

- **AUTORISE** le Maire a signer le marché pour le montant indiqué ci-dessus, avec l'entreprise:
SEE BAYOL / ACHINI - Route de Pau - 65 420 IBOS

qui sera chargé de réaliser les travaux de création du réseau d'assainissement collectif de la commune de Viella.

Les dépenses afférentes aux travaux d'assainissement collectif de la commune de Viella seront imputées sur les crédits du « budget annexe de l'assainissement collectif » prévus à cet effet.

5 - Signature des marchés pour la construction de la station d'épuration sur la commune de Viella

Vu la délibération n° 38 / 2014 du 11 juin 2014 sur l'approbation des dossiers de consultation des entreprises et le lancement des consultation concernant les travaux de construction de la station d'épuration sur la commune de VIELLA,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour construction de la station d'épuration de la commune de Viella s'est terminée.

La commission appel d'offres a retenu quatre candidats dont les montants des travaux sont les suivants :

Entreprises	Offres
COLAS	262 772,96 € HT
ASPEO / HASTOY	340 509,70 € HT
SADE	309 457,30 € HT
EPURENATURE / CAUSSE ET BRUNET	362 773,88 € HT

La mise en concurrence des entreprises a montré que l'offre la plus adaptée était celle faite par l'entreprise :

SADE CGTH - 37, rue Aimé Bouchayé - 65 600 SEMEAC

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire,

Vu l'examen par la commission d'appel d'offres :

- **AUTORISE** le Maire a signer le marché pour le montant indiqué ci-dessus, avec l'entreprise:

SADE CGTH - 37, rue Aimé Bouchayé - 65 600 SEMEAC

qui sera chargé de réaliser les travaux de construction de la station d'épuration de la commune de Viella.

Les dépenses afférentes aux travaux construction de la station d'épuration de la commune de Viella seront imputées sur les crédits du « budget annexe de l'assainissement collectif » prévus à cet effet.

6 - Planning pour la tenue du bureau de vote pour les élections Départementales 22 et 29 Mars 2015 :

8H00 - 10H30 : Didier DELORD, Georges ELGOYHEN, Jean-François THOMAS

10H30 - 13H00 : Rachel BIGNON, Nadine CAUZETTE, Marie-Line BARRÉ

13H00 - 15H30 : Éric DELUC, Jacques LASSERRE, Yvette DUVIGNAU

15H30 - 18H00 : Christine BORTOLUSSI, Dany BAYONNETTE, Gérard LAMARRIGUE,

Sylvain DABADIE.

7 - Questions diverses :

↳ Aménagement des locaux de la Mairie :

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de modifier l'affectation des pièces de l'étage de la Mairie pour permettre l'aménagement de bureaux, en inversant la salle de danse avec la salle de couture.

Cette inversion permettra de créer un nouveau bureau avec un accès direct à partir du couloir. Ce nouveau bureau pourra être mis à la disposition du SIAEP.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition et charge Mr le Maire de réaliser ce projet.

↳ Étude de plantation en bordure de route départementale :

Le Conseil Municipal approuve ce choix de plantation, reste à évaluer les espèces qui seront le plus adaptées.

Nous allons faire appel au CAUE pour ce choix qui sera ensuite débattu lors d'une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22 heures.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mercredi 25 mars 2015 à 20h00

Annexe 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIELLA

Séance du 26 février 2015

L'an 2015, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier du 20 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric DELUC, Premier Adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Marie-Line BARRÉ, Danièle BAYONNETTE, Isabelle BEN, Rachel BIGNON, Christine BORTOLUSSI, Nadine CAUZETTE, Sylvain DABADIE, Didier DELORD, Éric DELUC, Georges ELGOYHEN, Jacques LASSERRE, Jean-François THOMAS

Procurator(s) :

Yvette DUVIGNAU pour Didier DELORD, Gérard LAMARRIGUE pour Eric DELUC

Étai(en)t absent(s) :

Jérémy LASSERRE, Jean-François THOMAS (se retire au moment du vote du Compte administratif)

Date de la convocation
20 février 2015

Étai(en)t excusé(s) :

Yvette DUVIGNAU, Gérard LAMARRIGUE

Date d'affichage
04 mars 2015

COURRIER ARRIVEE LE
- 9 MARS 2015
Sous-Préfecture de MIRANDE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Isabelle BEN

04 mars 2015

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014
--

et publication du

04 mars 2015

Monsieur DELUC Eric, Premier Adjoint, présente le Compte Administratif 2014. Monsieur le Maire THOMAS Jean-François se retire pour le vote. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	233 842,00
	Réalisé :	116 487,56
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	233 842,00
	Réalisé :	24 607,42
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	570 918,97
	Réalisé :	387 270,70
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	570 918,97
	Réalisé :	587 495,11
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-91 880,14
Fonctionnement :	200 224,41
Résultat global :	108 344,27

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à VIELLA

Le Premier Adjoint Eric DELUC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIELLA

Séance du 26 février 2015

L'an 2015, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier du 20 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur THOMAS Jean-François, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Marie-Line BARRÉ, Danièle BAYONNETTE, Isabelle BEN, Rachel BIGNON, Christine BORTOLUSSI, Nadine CAUZETTE, Sylvain DABADIE, Didier DELORD, Éric DELUC, Georges ELGOYHEN, Jacques LASSERRE, Jean-François THOMAS

Procurator(s) :

Yvette DUVIGNAU pour Didier DELORD, Gérard LAMARRIGUE pour Eric DELUC

Etai(en)t absent(s) :

Jérémy LASSERRE,

Date de la convocation
20 février 2015

Etai(en)t excusé(s) :

Yvette DUVIGNAU, Gérard LAMARRIGUE

Date d'affichage
04 mars 2015

COURRIER ARRIVEE LE
- 9 MARS 2015
Sous-Préfecture de MIRANDE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

04 mars 2015

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Isabelle BEN

et publication du

04 mars 2015

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014

Monsieur Jean-François THOMAS, Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme RACIC Odile Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur Jean-François THOMAS, Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal de VIELLA en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2014 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à VIELLA

Le Maire Jean-François THOMAS



Annexe 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIELLA

Séance du 26 février 2015

L'an 2015, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier du 20 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur THOMAS Jean-François, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Marie-Line BARRÉ, Danièle BAYONNETTE, Isabelle BEN, Rachel BIGNON, Christine BORTOLUSSI, Nadine CAUZETTE, Sylvain DABADIE, Didier DELORD, Éric DELUC, Georges ELGOYHEN, Jacques LASSERRE, Jean-François THOMAS

Procurat ion(s) :

Yvette DUVIGNAU pour Didier DELORD, Gérard LAMARRIGUE pour Eric DELUC

Etai(en)t absent(s) :

Jérémy LASSERRE,

Etai(en)t excusé(s) :

Yvette DUVIGNAU, Gérard LAMARRIGUE

Date de la convocation
20 février 2015

Date d'affichage
04 mars 2015

COURRIER ARRIVEE LE
- 9 MARS 2015
Sous-Préfecture de MIRANDE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Isabelle BEN

04 mars 2015

AFFECTATION DES RESULTATS 2014

et publication du

04 mars 2015

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	44 600,44
- un excédent reporté de :	155 623,97
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	200 224,41
- un déficit d'investissement de :	91 880,14
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	91 880,14

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCÉDENT	200 224,41
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	91 880,14
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	108 344,27
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	91 880,14

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à VIELLA

Le Maire Jean-François THOMAS



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE CA 2014 BUDGET ASSAINISSEMENT
COLLECTIF VIELLA**

Séance du 26 février 2015

L'an 2015, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier du 20 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric DELUC, Premier Adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Marie-Line BARRÉ, Danielle BAYONNETTE, Isabelle BEN, Rachel BIGNON, Christine BORTOLUSSI, Nadine CAUZETTE, Sylvain DABADIE, Didier DELORD, Eric DELUC, Georges ELGOYHEN, Jacques LASSERRE, Jean-François THOMAS

Procuration(s) :

Yvette DUVIGNAU pour Didier DELORD, Gérard LAMARRIGUE pour Eric DELUC

Etai(en)t absent(s) :

Jérémy LASSERRE, Jean-François THOMAS (se retire au moment du vote du Compte administratif)

Date de la convocation
20 février 2015

Etai(en)t excusé(s) :

Yvette DUVIGNAU, Gérard LAMARRIGUE

Date d'affichage
04 mars 2015

**COURRIER ARRIVEE LE
- 9 MARS 2015
Sous-Préfecture de MIRANT**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Isabelle BEN

04 mars 2015

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014
--

et publication du

04 mars 2015

Monsieur DELUC Eric, Premier Adjoint, présente le Compte Administratif du budget annexe "Assainissement Collectif" 2014.

Monsieur le Maire THOMAS Jean-François se retire pour le vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif du budget annexe "Assainissement Collectif" de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	370 662,00
	Réalisé :	29 084,48
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	370 662,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	0,00
	Réalisé :	144,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-29 084,48
Fonctionnement :	144,00
Résultat global :	-28 940,48

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Viella

Le Premier Adjoint Eric DELUC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE CA 2014 BUDGET ASSAINISSEMENT
COLLECTIF VIELLA

Séance du 26 février 2015

L'an 2015, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier du 20 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur THOMAS Jean-François, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Marie-Line BARRÉ, Danielle BAYONNETTE, Isabelle BEN, Rachel BIGNON, Christine BORTOLUSSI, Nadine CAUZETTE, Sylvain DABADIE, Didier DELORD, Eric DELUC, Georges ELGOYHEN, Jacques LASSERRE, Jean-François THOMAS

Procuration(s) :

Yvette DUVIGNAU pour Didier DELORD, Gérard LAMARRIGUE pour Eric DELUC

Etai(en)t absent(s) :

Jérémy LASSERRE,

Date de la convocation
20 février 2015

Etai(en)t excusé(s) :

Yvette DUVIGNAU, Gérard LAMARRIGUE

Date d'affichage
04 mars 2015

COURRIER ARRIVEE LE
- 9 MARS 2015
Sous-Préfecture de MIRANDE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Isabelle BEN

04 mars 2015
et publication du
04 mars 2015

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014

Monsieur Jean-François THOMAS Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal de VIELLA que le compte de gestion est établi par Mme RACIC Odile Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur Jean-François THOMAS Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal de VIELLA en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2014 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Viella

Le Maire Jean-François THOMAS



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE CA 2014 BUDGET ASSAINISSEMENT
COLLECTIF VIELLA**

Séance du 26 février 2015

L'an 2015, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier du 20 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur THOMAS Jean-François, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Marie-Line BARRÉ, Danielle BAYONNETTE, Isabelle BEN, Rachel BIGNON, Christine BORTOLUSSI, Nadine CAUZETTE, Sylvain DABADIE, Didier DELORD, Eric DELUC, Georges ELGOYHEN, Jacques LASSERRE, Jean-François THOMAS

Procuration(s) :

Yvette DUVIGNAU pour Didier DELORD, Gérard LAMARRIGUE pour Eric DELUC

Etai(en)t absent(s) :

Jérémy LASSERRE,

Etai(en)t excusé(s) :

Yvette DUVIGNAU, Gérard LAMARRIGUE

Date de la convocation
20 février 2015

Date d'affichage
04 mars 2015

**COURRIER ARRIVEE LE
- 9 MARS 2015
Sous-Préfecture de MIRANDE**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Isabelle BEN

04 mars 2015

AFFECTATION DES RESULTATS 2014

et publication du

04 mars 2015

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	144,00
	- un déficit reporté de :	0,00
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	144,00
	- un déficit d'investissement de :	29 084,48
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	29 084,48
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCÉDENT	144,00
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	144,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	29 084,48

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Viella

Le Maire Jean-François THOMAS

